

## LE CRVA

*Un appui à la vie associative, un outil pour un projet de société.*

La Ligue de l'Enseignement développe des Centres de Ressources à La Vie Associative au service de celles et ceux qui s'associent pour faire vivre un projet collectif.

Au service des associations et des collectivités, le Centre de Ressources à La Vie Associative (CRVA) a pour objet de soutenir la vie associative dans une démarche d'éducation populaire et par ses outils, de faciliter la mise en place des projets. Il répond au quotidien aux questions réglementaires et statutaires des associations du département.

Le CRVA des Pays de la Loire est une initiative de la Ligue de l'Enseignement, réseau associatif, via sa Fédération départementale de Loire Atlantique (FAL 44).



## LES AXES PRIORITAIRES DU CRVA

- **Répondre** aux demandes techniques et ponctuelles des associations.
- **S'inscrire** dans une complémentarité de territoire et soutenir la vitalité associative.
- **Construire** des outils répondant aux besoins des associations et renforcer leur rôle d'utilité sociale.
- **Mettre en synergie** les acteurs et actrices de la vie associative et développer des partenariats avec des réseaux existants, prioritairement liés à l'Éducation Populaire et à l'Économie Sociale.

## CONTACT

### Centre de Ressources à la Vie Associative

Une équipe composée de professionnel·les en lien avec le terrain vous répond par téléphone, mail ou rendez-vous du lundi au vendredi.

Permanences de proximité en Loire Atlantique et sur les Pays de la Loire (nous contacter pour plus d'informations)

#### Horaires d'ouverture

- Lundi au jeudi 9 h 00 à 12 h 30  
13 h 30 à 18 h 00
- Vendredi de 9 h 00 à 12 h 30  
13 h 30 à 17 h 00

FAL 44

9 rue des Ollivettes BP 74107  
44041 Nantes cedex 1

- Gare de Nantes, sortie SUD
- Ligne 1 arrêt Bouffay
- Ligne 2 et 3 arrêt Hôtel Dieu

[associations@laliguepaysdelaloire.org](mailto:associations@laliguepaysdelaloire.org)

02 51 86 33 06/19

## LE CENTRE DE RESSOURCES VIE ASSO CIATIVE

[www.associations-lpdl.org](http://www.associations-lpdl.org)

## ÊTRE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS ET DES COLLECTIVITÉS



La plateforme d'information et d'orientation des bénévoles

[www.associations-lpdl.org](http://www.associations-lpdl.org)



Remerciements à :



la ligue de l'enseignement  
CENTRE DE RESSOURCES VIE ASSOCIATIVE





## RÉPONDRE AUX QUESTIONS LIÉES AU FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Sur simple demande le CRVA propose des réponses aux interrogations réglementaires et statutaires des associations, qu'elles soient avec ou sans salarié-e.

- L'aide à la création ou dissolution d'association, rédaction des statuts, fonctionnement interne, assurances (habilitation IARD), gouvernance, recherche de financements, fiscalité...
- L'orientation vers les pôles ressources et services compétents.
- L'appui à la fonction employeur : gestion de paie et de déclaration des données sociales, formation à la fonction d'employeur, adhésion à un syndicat d'employeurs associatifs.
- L'accompagnement à la mise en place de mission de service civique.
- L'accompagnement à la sécurisation économique, sociale et comptable des associations.
- La formation des bénévoles et responsables associatifs avec des modules de formation adaptables aux spécificités des territoires et besoins des associations.

Le CRVA est habilité à délivrer le CFGA : Certificat de Formation à la Gestion Associative.

Il est labellisé CRIB en Loire Atlantique par la DDCS et Impact Emploi par l'URSSAF (gestion de paie pour le compte d'associations) sur l'ensemble de la région.



## PROPOSER DES OUTILS AU SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le CRVA acquiert et élabore régulièrement des outils de veille sur l'actualité associative pour répondre aux demandes des associations.

- Des outils pédagogiques : manuels d'ouvrages, revues, expositions
- Un site internet [www.associations-lpdil.org](http://www.associations-lpdil.org)
  - Des dossiers : mutualisation de l'emploi
  - Des fiches pratiques
  - Des offres d'emplois, stages, missions de volontariat et services civiques
- Le Guide pratique de l'association

## FAVORISER LA MISE EN RÉSEAU

Le CRVA s'inscrit dans une complémentarité de territoire :

- Avec des partenariats associatifs, organisation de réseaux d'acteurs pour orienter et soutenir les initiatives : CRIB sportif, CPCA, autres associations ressources spécialisées.
- Avec des partenariats institutionnels : Conseil Général, Conseil Régional, DDCS, DIRECCTE, URSSAF, CAF, services de la Préfecture...

## SOUTENIR LA VITALITÉ ASSOCIATIVE

La société évolue, les associations aussi. Le CRVA est un appui pour les acteurs et actrices de territoire qu'il accompagne sur demande.

- Un rôle de veille sur les nouveaux dispositifs, les projets de lois et les décrets qui concernent directement ou indirectement la vie associative et les collectivités.
- L'organisation de réunions d'information et d'échanges
- L'intervention dans le cadre du DLA : Dispositif Local d'Accompagnement